



Yvelines
Le Département



Communiqué de presse

Mobilités : le Département des Yvelines investit dans les projets de GPS&O

Le 19 septembre 2019 – Mantes-la-Jolie

Permettre à la Communauté urbaine de faire de la mobilité un droit pour tous les habitants du territoire, en zones urbaines comme rurales : tel est l'objectif des 4 conventions qui ont été signées, ce jour, par Pierre Bédier, Président du Département des Yvelines, et Philippe Tautou, Président de la Communauté urbaine de Grand Paris Seine & Oise.

Inscrites dans le cadre du Contrat Yvelines Territoires de GPS&O, ces conventions témoignent de la détermination du Département à soutenir les projets portés par la communauté urbaine pour rendre plus fluides, plus faciles, plus écologiques et mieux interconnectés les déplacements. Des projets qui visent notamment à réaliser les aménagements nécessaires à l'arrivée du RER E à Mantes-la-Jolie en 2024 pour garantir un accès aux 9 gares Eole sur l'ensemble du territoire.

Ainsi, le Département des Yvelines s'engage à participer à hauteur de 17,4 M€ à cette transformation profonde du territoire. La Communauté urbaine prévoit, quant à elle, d'investir 11,88 M€, soit des montants qui représentent respectivement 46% et 31,5% du budget global évalué à 37,8M€.

« Cet effort financier du Département et de la Communauté urbaine atteste que l'amélioration de l'offre de mobilités sur la Communauté urbaine est pour nous une priorité, affirme d'une seule voix Pierre Bédier et Philippe Tautou. C'est avant tout un devoir vis-à-vis de ses 408 000 habitants, qui sont confrontés quotidiennement à des difficultés de transport. Enjeu capital pour la qualité de vie, c'est aussi un levier essentiel pour doper l'attractivité et le développement économique de ce territoire. »

Ces différentes conventions portent sur :

- Des travaux de réfection et d'entretien de la voirie pour organiser les rabattements sur les 9 gares Eole. Ils comprennent les périmètres piétons autour des gares, les itinéraires structurants desservant les quartiers en politique de la ville, les pôles économiques et administratifs. Ce projet représente un budget

total de 13 M€ financé à hauteur de 70% par le Département, soit 9 M€, et de 30% par la Communauté urbaine, soit 4 M€.

- Des études et des travaux dédiés au projet de la passerelle Poissy/Carrières-sous-Poissy, réservée aux mobilités douces. La subvention du Département représente 34%, soit 6,67 M€ du coût global de l'opération, estimé à 19,9 M€. L'investissement de la Communauté urbaine s'élève à 5,6 M€, le budget étant complété par les partenaires du projet : l'Etat, la Région Ile-de-France et les villes de Poissy et de Carrières-sous-Poissy.
- Des études d'aménagement de 4 quartiers de gare Eole (Mantes-la-Jolie, Mantes Station, Epône-Mézières, Aubergenville-Elisabethville). Le Département et la Communauté urbaine financent cette opération à hauteur de 1 M€, soit 70% du budget global évalué à 2,9 M€.
- Le déploiement en 2020 d'un premier réseau expérimental de 20 hubs multiservices sur le territoire. Un financement qui représente un effort de 720 K€ pour le Département et de 1,28 M€ pour la Communauté Urbaine, soit respectivement 36% et 64% du coût total du projet estimé à 2 M€.

Contact presse :

Département des Yvelines : Amélie Bailleau – abailleau@yvelines.fr – tél : 06 10 68 07 49

GPS&O : Xavier Tondi - xavier.tondi@gpseo.fr - tél : 06 60 44 98 75

